









Entretien et maintien à jour du Référentiel Topographique - Stage longue durée : 4 mois

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



Publié le 15/11/2021

Sujet du stage : Entretien et maintien à jour du Référentiel Topographique Simplifié / Mise en place d'un process.

Contenu du stage, missions, objectifs :

Avec ses partenaires gestionnaires de réseaux, Brest métropole a entrepris en 2015 de constituer progressivement, puis d'entretenir, le Référentiel Topographique Simplifié (RTS) : un plan mutualisé, centimétrique, 3D, continu et homogène sur l'ensemble des voies circulables de son territoire. En application de la loi, l'objectif premier est de disposer d'un fond de plan de précision, actualisé, superposable aux réseaux enterrés connus en classe A et répondant aux prescriptions nationales du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Le RTS est conservé dans un Système d'Information Géographique (SIG). Il est composé de l'ensemble des éléments visibles et durables sur le linéaire de voirie de la métropole, y compris les affleurants de réseaux. La constitution initiale du RTS a débuté en 2017 et est toujours en cours. Elle est réalisée par des prestataires via des systèmes de cartographie dynamique (Mobile Mapping System).

Tous les jours, l'espace public est modifié, que ce soit par exemple par un propriétaire privé qui construit un mur en limite de domaine public, un aménageur qui construit un nouveau lotissement ou encore la collectivité qui modifie un trottoir pour améliorer l'accessibilité de l'espace public. Les opérations réalisées sur l'espace public par les opérateurs privés et/ou publics sont susceptibles d'impacter le RTS et de rendre obsolète certaines données.

Certaines de ces opérations font l'objet d'avis ou d'autorisations délivrées par la métropole, les autorisations d'urbanisme ou les permissions de voirie par exemple. D'autres opérations sont menées en lien avec des services internes de la collectivité ou par les services eux-mêmes. Enfin, d'autres opérations peuvent avoir lieu sur l'espace public ou à proximité sans que la collectivité n'en soit informée.

Comment mettre en place un circuit d'information permettant l'identification des zones impactées et formaliser les modalités de transmission de l'information pour garantir la mise à niveau du RTS et assurer l'interopérabilité de la base de données topographiques avec les différentes bases de données métier ? Quels moyens techniques et moyens humains faut-il mobiliser, selon quelle méthodologie associée ? Comment intégrer ces données ou signalements au sein du SIG ?

Objectifs

- > Etat de l'art ?
- > Identifier, qualifier et classer les opérations sur l'espace public : importance de l'emprise de l'opération, réalisation en régie (services internes) ou par des entreprises privées, impact sur le RTS en XY et/ou Z, maître d'œuvre, fréquence (opération ponctuelle ou régulière), niveau d'information de la collectivité (connaissance ou non, circuit d'information déjà existant), ...
- > Dresser un circuit efficace et pérenne de diffusion de l'information en identifiant les sources, les



- Proposer un circuit efficace et pérenne de diffusion de l'information en identifiant les sources, les services destinataires, la temporalité des interventions.
- Proposer une ou des stratégie(s) de mise à jour
- a. Mise à jour du référentiel : qui ? comment ? quelle fréquence ?
- b. Cas particulier des affleurants de réseaux, à gérer de façon interopérable avec les bases de données des gestionnaires de réseaux (collectivité et partenaires)
- (Optionnel) Etudier la pertinence de solutions géomatique en complément : détection de changement sur de l'imagerie aérienne.
- Services partenaires : Voirie (bureau d'études et travaux régie), Urbanisme, Services métier (Espaces verts, Déchets-Propreté, ...)
- Partenaires extérieurs : Enedis, Eau du Ponant, GrDF, Eco Chaleur de Brest

Durée, dates :

1er semestre 2022 – 4 mois

Rémunération :

Gratification horaire (3,90 €)

Moyens mis à disposition :

- Poste de travail
- PC
- Véhicules en pool

Profil recherché :

Bac+3 à Bac+5 dans les domaines de la géomatique, de la topographie ou en relation avec le sujet.

Compétences :

- Connaître les logiciels de SIG (QGIS et/ou ArcGIS) et de DAO (AutoCAD)
- Savoir élaborer un modèle conceptuel des données
- Curiosité et intérêt pour la fonction publique territoriale
- Esprit d'initiative
- Autonomie
- Organisation et rigueur

Contacts :

- Service SIG/ Jordan Ropars / jordan.ropars@brest-metropole.fr / 02.98.33.54.54
- Servie SIG / Elisabeth Naja / elisabeth.naja@brest-metropole.fr / 02.98.33.50.10
- Service SIG / Arnaud Henry / arnaud.henry@brest-metropole.fr / 02.98.33.56.80



☰ RETOUR À LA LISTE



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30